UFCV
animation territoriale

Isigny Omaha Intercom

Accueil de loisirs de Vierville-sur-Mer

PROJET PEDAGOGIQUE 2023

UFCV Normandie
27 Avenue du 6 Juin
14000 - CAEN
animation-bn@ufcv.fr

Accueil de loisirs Intercommunal
Rue des écoles
14710 – VIERVILLE-SUR-MER
06 84 53 15 44 | guillaume.hardelay@ufcv.fr

Isigny Omaha INTERCOM
ALLOCATIONS FAMILIALES Caf du Calvados
msa santé famille retraite services
RÉUSSI ACCUEIL

SOMMAIRE

PREAMBULE	2
LE PROJET	6
L'ORGANISATION	18
L'ANIMATION	22
POUR ALLER PLUS LOIN…	26
LE REGLEMENT INTERIEUR	29
L'EQUIPE PEDAGOGIQUE	29
LA COMMUNICATION	31
L'EVALUATION	31
CONTACT :	32
ANNEXE…	33

PREAMBULE

La présente convention, conduite à l'initiative de la communauté de communes Isigny Omaha Intercom a pour objet de poursuivre, en partenariat avec l'Ufcv, le projet d'animation enfance et jeunesse sur le territoire historique de communauté de communes de Trévières. La durée de cette convention est fixée à 1 ans à compter du 1er janvier 2023, jusqu'au 31 décembre 2023.

L'UFCV

« L'UFCV est une association nationale de jeunesse et d'éducation populaire, reconnue d'utilité publique et agréée association éducative complémentaire de l'enseignement public et entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS).

Laïque et pluraliste, elle a pour objet de susciter, promouvoir et développer l'animation socio-éducative, culturelle ou sociale, ainsi que des actions de formation et d'insertion.

Soutenues par des valeurs fortes et un important réseau, ses actions concernent tous les âges de la vie et permettent à chacun de s'engager pour et avec les autres. Le projet de l'Ufcv prend ainsi tout son sens dans l'action concrète qui donne à chacun la possibilité de s'accomplir dans le faire, de réfléchir et d'innover, pour répondre ensemble aux enjeux sociétaux et aux besoins émergents. » (Source : Projet associatif de L'UFCV – 2021)

Les loisirs de proximité participent à trois fonctions fondamentales :

1 Un service de garde collective pour les enfants et utile aux parents en particulier lorsqu'ils travaillent. Le centre de loisirs doit donc assurer dans son fonctionnement tous les éléments de sécurité matérielle et affective nécessaires au bien-être des enfants qui lui sont confiés.

2 Un service d'accueil et d'activités pour les enfants qui profiteront du temps et des espaces du centre de loisirs pour vivre des activités adaptées à leurs âges et susceptibles de les intéresser.

3 Un service éducatif qui favorise le développement de la socialisation des enfants dans le centre de loisirs en continuité avec les autres acteurs de l'éducation (famille, l'école en particulier).

Le projet éducatif de l'UFCV repose sur des valeurs démocratiques, verbalisées et mises en œuvre par les adultes, et favorise l'accès à la citoyenneté des enfants qui participent aux accueils de loisirs.

Isigny Omaha Intercom

La communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, c'est-à-dire disposant de ressources fiscales propres.

La communauté de communes associe des communes au sein d'un espace de solidarité en vue d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement du territoire pour garantir un cadre de vie de qualité pour les usagers et un dynamisme économique.

La loi NOTRE votée en 2015 élève le seuil minimum d'habitants pour une intercommunalité à 15.000 habitants. En conséquence, le 1er janvier 2017, les 3 communautés de communes historiques de Trévières, Balleroy - Le Molay-Littry et Isigny - Grandcamp ont fusionné, donnant ainsi naissance à Isigny Omaha Intercom.

Le territoire

Situé à l'extrémité ouest du Calvados, le territoire d'Isigny Omaha Intercom est composé de 59 communes. Ensemble aux paysages variés : littoral, marais, campagne, forêt, le territoire est remarqué pour sa richesse touristique et patrimonial (sites du débarquement : cimetière américain de Colleville-sur-Mer, Pointe du Hoc ; fermes-manoirs du Bessin ; châteaux ; parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin…).

Les produits du terroir font également la renommée de notre territoire : produits laitiers avec notamment la coopérative laitière d'Isigny-Sainte-Mère et l'usine Danone située au Molay-Littry, caramels d'Isigny, huîtres, coquilles St Jaques, produits cidricoles…

L'activité maritime est très présente puisque notre territoire est doté d'un port de pêche à Grandcamp-Maisy, de deux ports de plaisance (Isigny-sur-Mer et Grandcamp-Maisy), d'une école de voile intercommunale, d'une base nautique et d'une plage longue de 6 kilomètres mondialement connue sous le nom d'Omaha Beach.

Isigny Omaha Intercom intervient dans le quotidien des usagers du territoire en exerçant des compétences variées. Elle gère 24 sites scolaires, les services d'accueil enfance et jeunesse, les transports scolaires, la voirie intercommunale, le plan d'urbanisme intercommunal, la médiathèque, deux écoles de musique, deux zones artisanales et économiques, les services à la population, l'assainissement collectif et non collectif…

(Source : Isigny Omaha Intercom)

Les structure de loisirs enfance-jeunesse du territoire d'Isigny Omaha Intercom

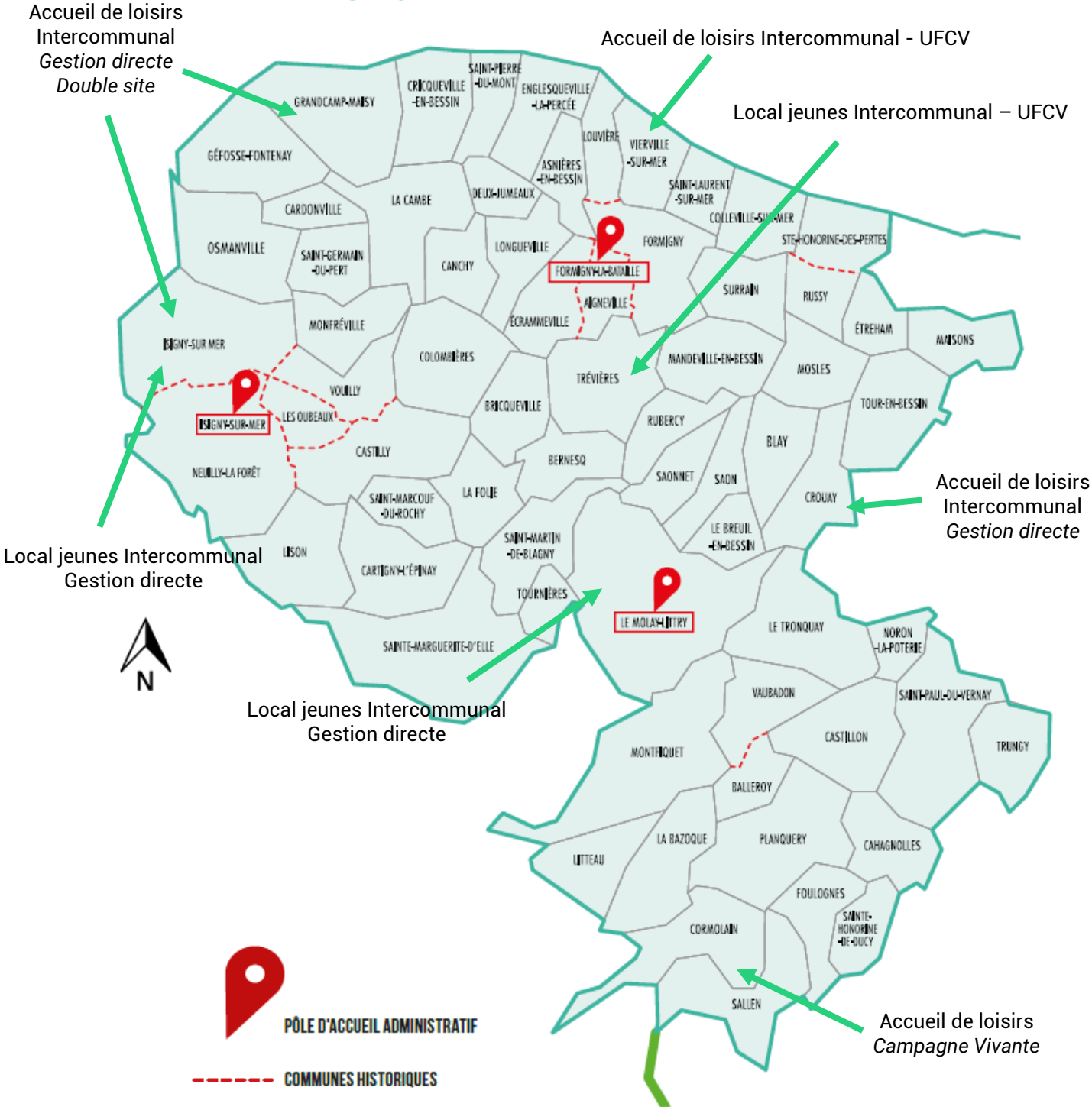

Les professionnels des différents structure enfance et jeunesse du territoire se réunisse sur différents temps de l'année pour mettre en place des actions commune.

L'UFCV sur le territoire

Entre 1997 et 2000, l'accueil de loisirs dépend du syndicat cantonal, il est ouvert les après-midis en période de vacances scolaires. Un ramassage est mis en place entre Trévières et Vierville-sur-Mer.

En janvier 2000, la CDC de Trévières prend la compétence socioculturelle, l'accueil de loisirs est alors géré par une animatrice de la CDC de Trévières.

En 2003, la CDC de Trévières signe une convention de partenariat avec l'UFCV. En 2004, le centre est transféré dans l'ancienne école de Formigny.

En ce qui concerne le local jeunes : en 2003, lors des vacances d'été, les jeunes sont accueillis l'après-midi et en soirée, dans la cantine de l'école publique de Trévières.

En 2005, le centre se trouve de nouveau dans l'ancienne école de Vierville-sur-Mer durant l'été, l'objectif étant de profiter au maximum du territoire et des plages.

En janvier 2006, le local ouvre en période scolaire le vendredi soir puis le samedi après-midi. Un ramassage est mis en place avant les horaires d'ouverture. Pour le retour, les familles doivent venir chercher leurs jeunes au local.

En 2007, l'accueil des enfants de moins de 6 ans est désormais possible grâce à l'agrément de la Protection Maternelle et Infantile (PMI). Puis, la même année la convention de partenariat entre l'UFCV et la CDC de Trévières est renouvelée.

En 2008, la restauration collective est mise en place. De septembre 2008 à juin 2011, l'accueil de loisirs est ouvert les mercredis durant les périodes scolaires.

En 2008, le local jeunes est transféré dans le nouveau gymnase intercommunal de Trévières.

En février 2012, l'accueil de loisirs est géré par un nouveau professionnel qui est chargé de la référence de l'animation enfance-jeunesse sur le territoire de Trévières Intercom.

En septembre 2012, l'accueil de loisirs ouvre de nouveau le mercredi.

En juillet 2014 a lieu l'inauguration du nouvel accueil de loisirs qui se situe toujours dans l'ancienne école de Vierville-sur-Mer.

En 2014, la gestion des temps des activités périscolaires est confiée à l'Ufcv sur le territoire de la CDC de Trévières. Une convention de partenariat est alors signée pour 3 ans entre la CDC de Trévières et l'Ufcv.

En 2017, la CDC de Trévières fusionne avec la CDC d'Isigny - Grandcamp et la CDC de Balleroy – Le-Molay-Littry. A la suite de cette fusion, la nouvelle intercommunalité a pour ambition d'uniformiser l'ensemble du projet enfance et jeunesse. Cette uniformisation se traduit par l'arrêt des activités périscolaires sur l'ensemble du territoire et le travail en coordination des différents accueils (accueil de loisirs 6 – 11 ans et les locaux de jeunes 11 – 17 ans).

En 2017, la commune de Trévières fait appel à la compétence d'accueil de service civique de l'UFCV. La mission de ce service civique se traduit par la mise en place d'activités en direction du public sénior de la commune.

Depuis 2018, Isigny Omaha Intercom renouvelait à 3 reprises la convention de partenariat avec l'Ufcv pour l'organisation de l'accueil de loisirs de Vierville-sur-Mer et le local jeunes de Trévières.

Depuis 2018, le travail en partenariat de l'Ufcv avec la commune de Trévières se transforme par la mise à disposition d'un salarié Ufcv à plein temps pour la mise en place d'actions en direction des séniors.

Depuis 2020, la communauté de commune d'Isigny Omaha Intercom renouvelle la convention de partenariat. La dernière convention prend fin au 31 décembre 2023.

LE PROJET

Le cadre du projet : la convention de partenariat avec Isigny Omaha Intercom 2023

1 - La mise en place d'un accueil de loisirs ouvert des mercredis en périodes scolaires et les vacances (2/11 ans)

Cet accueil de loisirs est situé à Vierville-sur-Mer (rue des écoles – 14710). Il accueille les enfants âgés de 3 ans (ou 2 ans s'ils sont scolarisés) à 11 ans de 7h30 à 18h. Cet accueil est à la journée avec repas. Il est ouvert les mercredis et pendant toutes les vacances scolaires (sauf les vacances de fin d'année).

2 - La mise en place d'un local jeunes ouvert les mercredis, les vendredis et les samedis en périodes scolaires et les vacances (11/18 ans)

Cet accueil de loisirs est situé au gymnase intercommunal de Trévières (Route de Littry – 14710). Il accueille les jeunes âgés de 11 à 17 ans. Durant les temps scolaires, les jeunes peuvent être accueillis :

→ Le mercredi après-midi de 14h00 à 18h00
→ Le vendredi soir de 17h00 à 19h00
→ Le samedi après-midi de 14h00 à 17h00

Durant les vacances scolaires, les jeunes peuvent être accueillis :

→ Les après-midis du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00.

Des activités peuvent être organisées durant d'autres créneaux à la journée ou sur une période définie en fonction des différents projets des jeunes.

3 - La mise en place d'activités accessoires

Cela se traduit par des propositions de départ en séjours pour les enfants de 5 à 17 ans du territoire. Ces séjours sont organisés dans le cadre de la coordination des directeurs d'accueil de loisirs Ufcv de Normandie.

Quelques définitions

S'épanouir

Se détendre, rendre quelqu'un heureux.

Rendre serein et équilibré, développer dans toutes ses possibilités. (Source : ReversoDictionnaire)

La socialisation

La socialisation est un processus d'apprentissage qui permet à un individu, en général pendant l'enfance et l'adolescence, de s'adapter et de s'intégrer à son environnement social et de vivre en groupe. Elle donne les moyens de gérer les relations interpersonnelles grâce : au contrôle émotionnel, à des stratégies de résolution des conflits, à des attitudes coopératives, à des attitudes de compréhension, à l'écoute active, etc. (Source : La Toupie)

La Citoyenneté - La qualité d'être citoyen

Situation positive créée par la pleine reconnaissance aux personnes de leur statut de citoyen. (Source : CANOPE)

Le civisme, la civilité et la solidarité sont trois valeurs fondamentales à une citoyenneté responsable. Chacune d'elles font du citoyen l'acteur d'une vie harmonieuse et épanouie au sein de la communauté.

La civilité est une attitude de respect de soi, des autres citoyens, mais aussi de l'espace et du bien public. Elle a pour but principal de rendre la vie en communauté plus agréable et assure le bien-être de tous dans la mesure où personne ne fait du tort à personne. La politesse par exemple est une marque de civilité.

La solidarité est traditionnellement un devoir social ou une obligation réciproque d'aide et d'assistance ou de collaboration gracieuse qui existe entre les personnes d'un groupe ou d'une communauté du fait du lien qui les unit. (Source : Wikipédia)

Ecocitoyenneté

Comportement individuel ou collectif consistant à observer les principes et les règles destinés à préserver l'environnement. (*Source : LAROUSSE*)

Educatif

Relatif à « éduquer »

Éduquer

1 - Donner à quelqu'un, spécialement à un enfant ou à un adolescent, tous les soins nécessaires à la formation et à l'épanouissement de sa personnalité.
2 - Développer et former par un entraînement approprié.
*3 - C'est Elever (Source : **CNRTL**)*

Ludique

Qui *relève du jeu, qui est relatif au jeu. Quelquechose de ludique possède certaines caractéristiques du jeu. Une approche ludique sera généralement amusante, récréative ou divertissante (Source : **L'Internaute**)*

Le projet associatif

« Par l'ensemble des acteurs de l'UFCV. Il est la synthèse d'une réflexion étayée par l'expérience qui confère une forme d'expertise quand, collectivement, l'association adopte ce projet. Nourri et mûri de réflexions locales comme nationales, il présente les enjeux à relever ainsi que les valeurs et les principes d'action pour l'association. »

VERS UNE SOCIETE DE L'ENGAGEMENT

L'engagement est au cœur du projet de l'Ufcv. Au-delà d'être une ressource fondamentale pour l'association, il est une préoccupation de tous les jours pour que chaque personne puisse agir au sein de la société. L'engagement doit devenir naturel pour être au service d'une société solidaire et de l'épanouissement personnel.

VERS UNE SOCIETE EDUCATIVE

L'éducation fait partie des fondements de l'intervention de l'Ufcv. Par le vivre-ensemble, la transmission de savoirs, le partage de connaissances et d'expériences, la découverte, les actions portées visent un accompagnement à la progression personnelle. Pour l'Ufcv, éduquer, c'est avant tout permettre à chacun de prendre le chemin d'une réussite !

VERS UNE SOCIETE SOLIDAIRE

À travers ses actions, l'Ufcv réaffirme son rôle et son implication dans la construction d'une société solidaire, inclusive et émancipatrice. Envisageant son action de manière universelle, l'Ufcv attache une attention particulière aux personnes fragilisées, tout comme aux besoins sociaux émergents ou pour lesquels il n'existe pas de réponse.

VERS UNE TRANSITION ECOLOGIQUE

Les questions environnementales s'imposent désormais comme l'affaire de tous. Comme le rappelle l'Agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable, être au service des personnes implique également d'être au service de la planète, ainsi que de la prospérité, de la paix et des partenariats. C'est pourquoi, dans un souci d'équilibre, l'Ufcv souhaite dès à présent replacer la planète au cœur de son fonctionnement.

Chacun des quatre enjeux majeurs est décliné en trois parties principales :

→ La transformation sociale présente ce que l'Ufcv souhaite porter et induire pour la société ;
→ L'exemplarité précise l'incarnation de ce que promeut l'Ufcv, la façon dont l'association la fait vivre ;
→ La sensibilisation représente le lien que l'Ufcv souhaite avoir avec son écosystème et la sensibilisation à réaliser auprès de son réseau.

DES VALEURS, DES PRINCIPES D'ACTION

La personne...

L'UFCV vise l'épanouissement et l'émancipation de chacun. La prise en compte de la personne est ainsi au cœur des démarches, des fonctionnements et des actions de l'association.

...au cœur du collectif

Faire cohésion pour le bien commun et construire ensemble une société du bien-être en tenant compte des enjeux sociaux, sociétaux, économiques et environnementaux.

Un projet en mouvement !

L'Ufcv conçoit son action au regard de son histoire et de ses fondements, mais elle cherche avant tout à répondre aux besoins sociaux actuels et futurs. Ses actions doivent ainsi être déployées en prenant en compte les évolutions de la société. C'est pourquoi, outre l'évaluation périodique nécessaire, l'Ufcv ambitionne de réviser son projet associatif régulièrement.

Cette démarche se réalisera en concertation avec les publics et acteurs que l'association accompagne chaque jour. Appréhender les modifications sociétales doit reposer sur l'ensemble des acteurs de l'Ufcv. À chacun de veiller à rester au plus près des personnes pour sentir, comprendre et anticiper les évolutions de la société !

Le projet éducatif

C'est quoi un projet éducatif ?

« *Le projet éducatif établi par l'organisateur permet la définition des objectifs éducatifs particuliers en centres de vacances ou de loisirs.* » ***Source : Direction de la jeunesse et des sports***

En outre, l'accueil de loisirs se doit d'avoir un projet en cohérence avec l'objectif de la convention de partenariat avec Isigny Omaha Intercom, mais aussi se construire avec les valeurs défendues par l'UFCV. De même, le projet pédagogique doit répondre aux besoins du territoire. Le projet pédagogique de la structure est écrit par le directeur de la structure avec l'appui de l'équipe pédagogique. De plus, il tend à évoluer en fonction du contexte et son évaluation.

L'UFCV, par son projet éducatif, définit les objectifs prioritaires suivants.

L'accueil de loisirs est un lieu qui favorise les relations, les échanges et la communication entre toutes les personnes dans le centre :

→ Les animateurs et les enfants
→ Le directeur, les animateurs et les parents
→ Les enfants entre eux
→ Les parents et les enfants
→ Les adultes du centre entre eux
→ Le directeur du centre et la mairie (élus et techniciens)
→ Le directeur du centre et son responsable régional à l'Ufcv

L'accueil de loisirs construit, de manière permanente, entre les animateurs et les enfants, une relation éducative centrée sur les projets, actions et activités collectives adaptées à la réalité des enfants (leurs âges et compétences, leurs besoins).

Cela se concrétise par la mise en place de différentes formes de jeux, le jeu étant un moyen essentiel de développement et de socialisation de l'enfant dans le centre de loisirs.

Les animateurs s'appuient sur 4 approches de l'activité :

→ Laisser jouer
→ Donner à jouer
→ Jouer avec
→ Faire jouer

Les animateurs s'appuient sur une conception de l'organisation articulée autour de 4 axes :

→ Des espaces préstructurés et permanents avec des moyens mis à disposition (humains, matériels)
→ Des ateliers ponctuels avec des moyens mis à disposition (matériels, humains, financiers)
→ Des petits et grands événements (temps concentré, exceptionnel, orchestré, fédérateur)
→ Des projets transversaux aux trois modes précédents (chaque acteur est porteur du projet)

La pédagogie du choix des enfants :

→ La mise en place d'activités internes et externes diversifiées sans pousser les enfants à des pratiques consuméristes, mais au contraire en les associant autant que possible à la création de leurs activités (idées, préparation et animation).

→ La définition, autant que faire se peut, avec les enfants des règles de vie commune à l'intérieur du centre de loisirs qui favorisent une vie collective harmonieuse et porteuse de valeurs telles que la solidarité (partager, faire ensemble) et la justice (droits et devoirs, égalité de traitement).

L'accueil de loisirs est un lieu organisé sur les principes de la convention internationale des droits des enfants.

Cela se concrétise :

→ Par les attitudes éducatives des directeurs de centre et de leurs équipes d'animation qui veillent à développer la communication, les relations dans le centre par tous les moyens à leur convenance

→ Par des accueils adaptés à chaque enfant présentant les meilleures conditions de sécurité physique, affective et morale. En ce sens, les équipes d'animation sont amenées à réfléchir sur la manière dont les enfants peuvent être regroupés (groupe de compétences, affinités, choix d'activités, âges)

→ Par des recrutements d'animateurs adaptés, qualifiés et en nombre. Le taux d'encadrement pour les enfants les plus jeunes sera supérieur à celui des plus âgés. En aucun cas, les taux d'encadrement ne seront inférieurs aux normes réglementaires.

L'accueil de loisirs est une forme d'accueil qui répond à la fois aux nécessités de prise en charge des enfants et à leurs besoins en matière de découverte, de créativité, d'imagination, de dépaysement.

→ Pour vivre ensemble

→ Pour une organisation des espaces, concernant autant les espaces internes que les espaces extérieurs. Cette organisation est réfléchie en amont du fonctionnement du centre et actualisée régulièrement en fonction des nécessités et besoins : espace d'activités pré-aménagés permanents, espaces de repos, espaces d'accueil spécifiques selon les âges, espaces de rangement.

→ Pour une organisation du temps qui favorise la sécurité et la convivialité entre les participants :

- ⇨ Temps d'accueil matin et soir (plages horaires)
- ⇨ Organisation de base d'une journée-type (horaires)
- ⇨ Adulte référent pour chaque enfant
- ⇨ Pour un lieu ouvert sur l'extérieur permettant régulièrement des sorties en groupe autour d'activités dans le milieu local, voire au-delà (sorties à la journée, nuitées, mini-camps…)
- ⇨ Pour des activités qui favorisent l'expression et la créativité des enfants à travers la mise en place de projets à leur portée et en dehors du champ des activités traditionnelles ou occupationnelles
- ⇨ Pour des activités diversifiées qui permettent aux enfants d'exprimer leurs choix

Pour être en cohérence avec les objectifs ci-dessus, le directeur du centre de loisirs met en place des instances de régulation et d'évaluation régulières du travail avec son équipe d'animation :

→ Pour vérifier en permanence l'adéquation entre objectifs du projet pédagogique et les moyens mis en œuvre (programme d'activités, projets en cours de réalisation, moyens humains, en locaux, matériels, en temps, en budget…)

→ Pour relancer les animateurs sur le sens de l'action (objectifs du projet éducatif, valeurs et relations éducatives avec les enfants de qualité)

→ La communication avec les parents et les partenaires extérieurs

→ Pour faire part à l'Ufcv et à la mairie de l'avancement des projets, des réussites et des obstacles

Le projet pédagogique de la structure

C'est quoi, un projet pédagogique ?

C'est « un descriptif du fonctionnement du centre de vacances ou de loisirs en termes d'objectifs éducatifs, de méthodes pédagogiques et de moyens matériels et humains. »

*Source : **D**irection de la **j**eunesse et des **s**ports*

Le directeur de l'accueil de loisirs est garant des règles émises par la DRJSCS. Il fait en sorte que ce projet pédagogique soit en accord avec ces règles et qu'il soit appliqué tout au long de la période d'ouverture de l'accueil.

Le projet pédagogique vise avant tout à placer l'enfant au centre du projet et de la vie de l'accueil. Les objectifs du projet 2022 prennent en compte le travail qui a été accompli sur les années précédentes par l'équipe pédagogique et son bilan.

- → Développer et faire connaitre auprès des familles l'accueil personnalisé d'enfant
- → Continuer dans l'élaboration d'animations s'appuyant sur les ressources du territoire intercommunal
- → Travailler autour de la pédagogie de la liberté
- → Valoriser le travail de l'équipe de volontaires auprès des familles
- → Continuer les échanges et les projets entre les acteurs de l'enfance et la jeunesse du territoire
- → Mettre place des animations tournées les pleins airs

L'accueil de loisirs tente à aider l'enfant à :

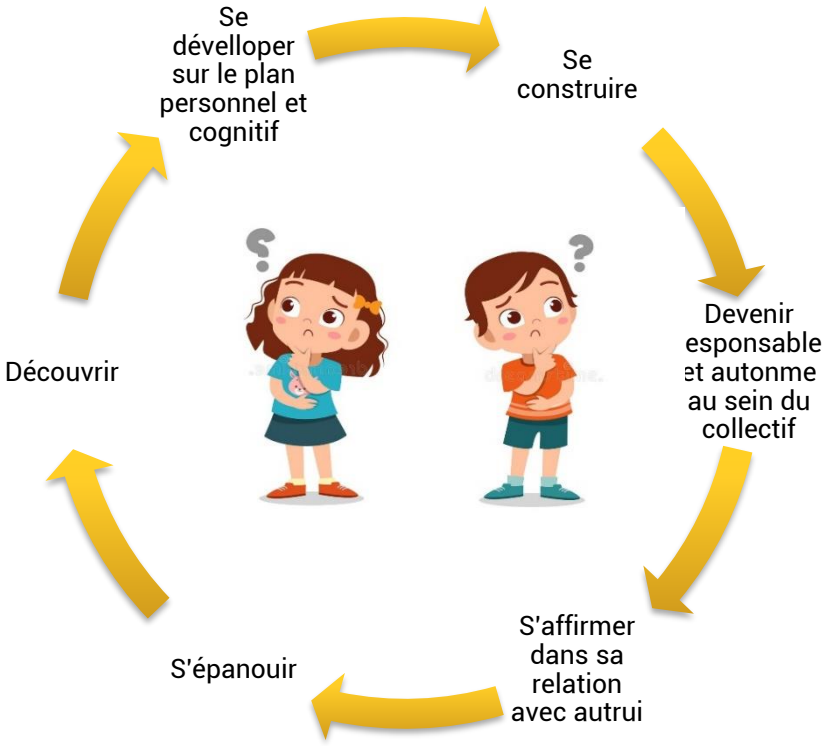

AXE 1 : L'ENFANT PLEIN ACTEUR DU PROJET			
Objectifs généraux		**Objectifs opérationnels**	**Moyens mise en place**
Accompagner l'enfant dans sa socialisation et son développement	**L'enfant acteur social**	Permettre à l'enfant de s'exprimer, d'interagir et d'échanger avec autrui	Grace à des temps de dialogue, telle que le « Quoi de neuf ? » Durant la vie quotidienne Par le biais des activités
		Permettre à l'enfant de prendre conscience de son environnement dans lequel il évolue	Par des temps d'échanges autour de sujets d'actualité Par le biais d'activités Par l'accompagnement actif au quotidien de l'équipe pédagogique
		Favoriser l'ouverture sociale, au travers de la diversité et de la découverte	Par des temps d'échanges sur les sujets d'actualité A la suite de conflit, par l'accompagnement de l'équipe d'animation Par le biais des activités
	L'enfant futur acteur citoyen	Mettre en place un cadre de vie construite pour l'enfant	Interroger l'approche du cadre pour l'enfant Construire un (des) outils dans ce but
		Permettre à l'enfant d'être et de se sentir responsable de ses actions	La participation des tâches quotidienne Par l'accompagnement actif au quotidien de l'équipe pédagogique
		Permettre à l'enfant de s'exprimer et de donner son avis	Grace à des temps de dialogue, telle que le « Quoi de neuf ? » Durant la vie quotidienne Par le biais des activités
		Promouvoir le respect de soi, des autres et des différences	Durant la vie quotidienne Par des activités Par l'accompagnement actif de l'équipe pédagogique
		Sensibiliser l'enfant aux bonnes pratiques écocitoyennes	Par l'accompagnement actif de l'équipe pédagogique Par le biais des activités Par le biais d'affichages et pictogrammes

AXE 2 : L'EDUCATIF AU SERVICE DE L'ENFANT		
Permettre à l'enfant de s'évader de son quotidien	Favoriser l'utilisation de l'imaginaire dans la mise en place de projet d'animation	Par le biais des grandes animations, semaine à thématique, fil rouge
	S'appuyer sur des thématiques dans la mise en place d'animation	Durant les périodes de vacances Par des cycles pédagogiques
	Proposer des activités variées	Etablir des plannings d'activités par semaine dans le but de varier au maximum les propositions Par le fléchage des différents types d'activités (créatifs, culinaires, sensoriels, d'expressions, sportifs, scientifiques, de pleins airs, etc.)
	Mettre en place des propositions d'animation en lien avec le territoire	Par le biais des prestataires et des partenaires Par la situation géographique (mer, marais, bocage et forêt)
	Permettre à l'enfant de découvrir de nouvelles choses	Par le biais de sorties et des activités
	Proposer des séjours et des bivouacs (activités accessoires)	Durant les périodes de vacances Par le biais des séjours coordonnés
	Aménager la structure de manière à proposer à l'enfant des espaces en lien avec ses besoins, son âge, ses capacités et ses envies	Par l'aménagement spécifique de chaque salle pour chaque groupe (mobiliers, espaces de jeu, etc.) Par la mise en place de pictogrammes et d'affichages
Proposer un accueil adapté à l'enfant	Accompagner l'enfant vers une autonomie en cohérence avec son âge, ses capacités et ses besoins	Par l'accompagnement actif de l'équipe pédagogique Par la mise en place de pictogrammes et d'affichages
	Proposer un temps de visite et d'échange aux familles en amont de la venue de l'enfant	Pendant et en dehors des temps d'ouverture de la structure
	Permettre à l'enfant de donner son avis sur sa journée	Par l'accompagnement actif de l'équipe pédagogique Par le biais de l'évaluation de la journée (boîte des humeurs) Par le biais de moment d'échanges durant la journée
	Donner des repères à l'enfant pour lui faciliter son épanouissement	Par l'accompagnement actif de l'équipe pédagogique Par le biais de planning d'activités Par la mise en place de pictogrammes et d'affichages
	Accueillir et accompagner des enfants en besoins particuliers (accueil personnalisé)	Par le biais d'échanges avec la famille et les accompagnants éducatifs Par l'appui du référent inclusion régional UFCV et le réseau de la Charte Accueil. Par la formation de l'équipe pédagogique. Par la réflexion et la mise en place d'outils et des méthodes personnalisés pour l'enfant.

Axe 3 : Rayonnement hors des murs		
Valoriser le travail de l'équipe pédagogique	S'appuyer sur les connaissances et les compétences des animateurs	Par le biais des recrutements Par le biais de temps d'échanges formels et informels Dans la mise en place de temps échanges de compétences durant les réunions Par la mise en place des activités
	Accompagner les animateurs dans leurs formations continues	Par l'accompagnement active de l'équipe de direction Par le biais de temps d'échanges formels et informels Par l'évaluation de ses pratiques
	Valoriser auprès des publics et des partenaires le travail volontaire des animateurs et des bénévoles	Par la présentation aux familles de l'équipe Par la mise en place d'une rétrospective des animations propositions d'animations
	Créer une dynamique de travail positive au sein de l'équipe	Par l'accompagnement active de l'équipe de direction Par la mise en place de temps de convivialités Par l'apport de moyen de l'équipe de direction dans la mise en place des missions de l'équipe d'animation
	Permettre à l'animateur d'être partie prenante du projet	Par la mise en place de temps de réunion Par le biais de bilan individuels de période
Favoriser la mise en place de partenariat	Créer des liens avec les acteurs éducatifs du territoire	Par des rencontres et des échanges quotidiennes Par la mise en place d'action en commun Par la mise en place de passerelles pour les plus jeunes et les âgées
	Mettre en place des actions intergénérationnelles	Par la mise en place d'activités intergénérationnelles
	Favoriser le circuit cour avec les commerces du territoire et les artisans du territoire	Par les propositions des repas faits avec les enfants Par les propositions des collations et repas
	Prendre part à des actions locales	Par des rencontres et des échanges au quotidien avec les partenaires et les acteurs locaux Par l'appui de part de nos compétences sur des évènementiels

Communiquer sur nos actions	Être reconnu comme ressource éducative du territoire	Par des rencontres et des échanges au quotidien avec les partenaires et les acteurs locaux Par le prêt de matériels Par des échanges de compétences
	Favoriser la perception des actions mises en place sur la structure	Par l'envoi de mails d'informations en direction Par la création d'outils de communication Par le biais d'affichage en structure et en dehors Par de la communication auprès de nos partenaires Par le partage et l'actualisation d'un Drive photo privé en direction des familles
	Permettre aux familles de donner leurs ressentis	Par le biais d'enquête de satisfaction Par le biais d'échanges oraux et mailings
	Développer la communication via les réseaux sociaux	Par le partage de nos actions avec notre partenaire IOI Par le biais d'une création de page Facebook des actions Ufcv du territoire d'Isigny Omaha Intercom

Démarche pédagogique par le choix de l'enfant

L'axe premier du projet de structure vise à « Accompagner l'enfant dans sa socialisation et son développement ». A ce titre, l'équipe tente de mettre en avant la notion de libre choix pour l'enfant et par l'enfant.

Définition : *C'est considérer l'enfant comme un individu à part entière. L'adulte l'accompagne dans son développement social, moteur et cognitif, en lui fixant un cadre dans lequel l'enfant à la possibilité de s'épanouir. Ainsi le cadre tente de permettre à l'enfant de formuler des propositions, d'exposer ses choix, de construire, de coconstruire ou de collaborer à une idée. En outre, l'adulte prend en compte les envies, les concilie par rapport au cadre fixé et donner les moyens à l'enfant ou au groupe afin de les réaliser.*

Exemple : *L'équipe d'animation propose plusieurs d'activités. Si un enfant ne souhaite pas participer à l'une de celle-ci, il pourra réaliser une activité manuelle, un jeu ou toutes activités de manière autonome tant que celle-ci n'affecte pas la réalisation de l'activité initialement prévue par l'animateur. Dans le cas où très peu d'enfants adhèrent à une proposition, l'animateur peut s'adapter et encadrer le temps d'activité autonome en établissant un cadre adapté et en favorisant la réalisation des idées des enfants.*

→ **Les apports pour l'enfant**

Laisser en partie les enfants libres de choisir regroupe certains aspects positifs. Obliger un enfant à participer à un temps d'animation est parfois contre-productif. L'enfant obtient partiellement de bénéfice dans son épanouissement, son développement social et cognitif. De plus, les temps d'activités doivent être vécues comme des temps de loisirs, d'amusement et non comme des temps d'apprentissage formel. Ainsi, laisser le choix à l'enfant peut lui permettre de valoriser et de développer leurs capacités à imaginer, à créer, à communiquer, à coopérer, mais aussi à expliquer ses points de vue et à les argumenter. Ces temps d'activités autonomes peuvent également permettre à l'enfant de se fédérer à un groupe dans le but de coconstruire des projets.

→ **Les enjeux pour l'équipe pédagogique**

L'objectif n'est pas de se retrouver en difficultés en accordant trop de liberté à l'enfant, ni de rester passif dans le donner et laisser jouer. L'enjeu est d'élargir ou de restreindre le cadre posé selon les possibilités de l'animateur. Cela peut dépendre du nombre d'enfants dans le groupe ou des activités initialement prévues. Si l'animateur n'est pas en capacité de répondre favorablement à la volonté d'un enfant dans l'immédiat, il peut lui proposer de réaliser son idée sur un autre temps de la journée ou dans les jours qui suivent, ou bien d'aménager ou de concilier différemment l'idée. L'animateur peut aussi se saisir des idées des enfant pour construire les animations proposées.

L'ensemble de l'équipe pédagogique sollicite fréquemment les enfants pour sonder les envies des enfants, afin de proposer un programme adapté et cohérent.

Conclusion

La mise en application de la pédagogie du choix vise de permettre à l'enfant de s'épanouir dans son développement durant tout son accueil. L'animateur est présent activement en tant qu'accompagnateur de l'enfant, mais aussi d'investigateur de la curiosité et de l'imaginaire chez l'enfant au travers de ses actions.

Part une envie de formation et une suite logique de notre travail de par notre approche avec l'enfant sur la structure, l'équipe permanente de la structure a pu profiter d'une formation autour la pédagogie de la liberté, dispensée par la Maison de Courcelles en janvier 2022. Cette structure située en Haute-Marne propose une approche pédagogique ouverte qui vise à « accompagner l'enfant plutôt que l'encadrer », tentant ainsi à lui permettre d'être le plus épanoui dans un cadre lui permettant de gérer ses envies et son rythme.

Quatre principes pour l'accompagnement de l'enfant :

- → Mettre l'enfant au centre de la réflexion, c'est mettre de côté dans un premier temps les conditions matérielles et humaines. Il faut se centrer sur l'enfant, comme individu, dans le cadre d'un temps de vacances ;
- → L'informer du cadre de ses vacances en s'adressant à lui et non à ses parents ;
- → L'accompagner plutôt que l'encadrer, c'est prendre en compte l'enfant comme étant un individu ayant des compétences. Ainsi, en prenant en compte ses compétences (et faire un choix en est une), l'adulte va coconstruire avec l'enfant plutôt que transmettre et diriger
- → De diversifier les propositions d'animations avec des espaces permanents qui accueillent tout au long de la journée, des espaces utilisables sans animateur, des projets appartenant aux enfants et des événements quotidiens.

Dans le but de continuer de développer les axes du projet : L'enfant plein acteur du projet et L'éducatif au service de l'enfant, l'équipe pédagogique tentera de questionner ses pratiques et l'organisation de la journée pour le bien-être de l'enfant au sein de l'accueil de loisirs. Cela passera par des tests d'organisation pour les enfants et l'équipe, par la création et la mise en place d'outils tentant de permettre la facilité des nouvelles organisations et permettre à l'enfant d'être d'avantage pleine acteur du projet. Bien sûr, ces différentes modalités seront évaluées en continue par les différents publics et l'équipe pédagogique.

Lien au site de La Maison de Courcelles : https://www.maisondecourcelles.fr/

L'ORGANISATION

L'accueil de loisirs accueille des enfants de 2 à 11 ans.

L'accueil de loisirs dispose d'**une capacité maximale de 60 enfants**, dont **une capacité maximale de 24 enfants de moins de 6 ans**. Cette autorisation de capacité d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans est délivré par la PMI (protection maternel et infantile).

L'accueil de loisirs de Vierville-sur-Mer est dirigé à l'année par Guillaume HARDELAY, titulaire d'un Bpjeps LTP (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports, spécialité loisirs pour tous). Il peut être secondé d'un(e) adjoint(e) en fonction du nombre d'enfants présents et selon la réglementation en vigueur (en particulier sur la période d'été). L'équipe d'animation est composée d'animateurs volontaires diplômés du BAFA ou avec une équivalence (Licence STAPS, CAP PE…), d'animateurs stagiaires BAFA, mais aussi de non diplômés. L'équipe peut être rejoint par des bénévoles ou des services civiques. Pour autant, ils ne sont pas pris en compte dans le taux d'encadrement de la structure.

L'ensemble de ces éléments d'organisation (tranches d'âges, journée type, l'approche dans la mise en place des temps d'activités) pourront être réinterrogés dans le cadre des perspectives du projets de l'année 2023.

Les périodes d'ouverture

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h.

Au 10 juillet, l'accueil de loisirs fermera à 18h30.

Période d'ouverture :

→ Les mercredis en période scolaire
→ Durant les vacances scolaires (sauf celles de fin d'année)

D'hiver du 13 au 24 février

De printemps du 17 au 28 avril

D'été du 10 juillet au 1er septembre

D'automne 23 octobre au 3 Novembre

L'accueil de loisirs accueille des enfants et des jeunes de 3 à 11 ans. Nous ne nous opposons pas à accueillir des enfants plus âgés (en fonction des contraintes des familles), mais les objectifs pédagogiques du projet, les activités, ainsi que l'organisation de l'accueil semblent moins adaptées à des enfants de plus de 11 ans.

L'enfant est accueilli dans l'un des 2 groupes en fonction de son âge, soit dans le groupe des plus petits nommé « **Les Crapiots** » (les enfants de 2 à 6 ans) ou soit dans le groupe des plus grands nommé « **Les Z'Intrépides** » (les enfants de 6 à 11 ans.)

Il est possible que durant les vacances scolaire qu'un 3ème groupe soit créé, afin d'accueillir plus sereinement l'enfant. Le groupe « **Des Z'Intrépides** » sera scindé en 2, avec d'un côté un nouveau groupe « **Z'Intrépides** » (les enfants de 6 à 8 ans) et de l'autre, le groupes « **Des Chenapans** ».

Tranches d'âges	Nom des groupes
2 à 5 ans	Les Crapiots
6 à 8 ans	Les Z'Intrépides
9 à 12 ans	Les chenapans

Les fonctionnements tentent de mieux adapter l'accueil de l'enfant, en répondant aux mieux à ses besoins et ses envies, tout en s'adaptant à son âge, son rythme et à ses capacités. De plus, cela tente d'adapter les moments de la vie quotidienne, l'environnement et les propositions d'activités.

La journée type

« Repères indicatifs »

07h30 Temps d'accueil matin, tables d'activités et jeux libre

09h30 Temps de regroupement, échanges d'informations avec les enfants *« Quoi de neuf ? »*

09h45 Temps d'animation (proposés par l'équipe pédagogique et/ou « Autonome »)

12h00 Repas

13h30 Temps libre / Temps calme pour les **Z'Intrépides** et les **Chenapans**

Temps calme et de repos pour les enfants **Crapiots**

14h15 Temps d'animation (proposés par l'équipe pédagogique et/ou « Autonome »)

16h00 Goûter

16h50 1er départ service de navette soir

17h00 Temps d'accueil soir, activités et jeux libres

18h00 Fermeture de l'accueil de loisirs | Fin service de navette

En outre, cette organisation est indicative. En effet, l'équipe se permet de manière pertinente d'adapter la journée aux rythmes, aux besoins, aux envies de l'enfant. De plus, chaque groupe d'enfants peut s'organiser de façon différente des autres en fonction de ce qui est prévu en termes de vie quotidienne et des animations. Cependant, les temps d'accueils et de repas (en particulier le midi) sont respectés. Il possible tout de même qu'un temps d'accueil se voit modifié par un évènement particulier, comme des activités à l'extérieur de la structure.

Les temps d'accueil

Matin

Les temps d'accueil sont des moments très important dans la journée de l'enfant mais aussi du parent.

L'accueil du matin influe sur le reste de la journée. Il est primordial d'accueillir au mieux l'enfant et aussi sa famille pour faciliter les transitions sociales (du cadre familial à celui de l'accueil de loisirs), afin d'apporter une certaine sérénité dans les relations interpersonnelles.

La structure ouvre ses portes à 7h30. Le temps d'accueil matin se termine à 9h30. Il est tout de même possible que les familles arrivent en dehors de ce temps. Pour autant, elle se doit d'en informer en amont le directeur.

Les enfants et les parents sont accueillis à l'entrée. Une personne de l'équipe pédagogique est référente des temps d'accueil sur une journée (matin et soir). Son rôle est d'accueillir les familles, de prendre les informations importantes s'il y en a et de double pointer l'heure d'arrivée de l'enfant.

S'il s'agit d'un **Intrépide** ou bien d'un **Chenapan**, il peut à son arrivée récupérer son étiquette prénom, afin de choisir son porte manteau et y déposer ses affaires. A la suite, il peut se diriger dans sa salle de référence seul, ou accompagné de son parent ou bien d'un animateur. (Organisation des espaces ci-dessous.) S'il s'agit d'un **Crapiots**, il est accompagné par son parent ou bien un animateur dans le couloir à l'étage, où est organiser le rangement de leurs affaires. L'enfant peut récupérer son étiquette pour la placer là où il souhaitera ranger ses affaires sur la journée. De plus, l'enfant peut être accompagné de son ou ses parents pour faciliter la séparation. L'équipe d'animation doit être présente activement afin d'assurer le meilleur accueil possible de l'enfant et de son ou ses parents.

L'animateur est le lien qui permet d'assurer la meilleure transition possible.

Pour rendre ce temps plus accueillant, l'équipe pédagogique met en place des espaces de propositions de jeux et ou d'activités afin de susciter l'intérêt de l'enfant et favoriser la transition du cadre familiale à celui de l'accueil de loisirs.

Il est possible de faire vivre les espaces extérieurs mais, il est important de garder une certaine sérénité dans l'accueil des familles, en ayant le nombre d'animateur adéquate pour répondre aux besoins de ce moment. D'autre part, il est possible d'organiser durant ce temps une collation pour les enfants qui n'aurait pas pu manger chez eux avant de partir de chez eux ou bien de permettre à l'enfant qui aurait emporté de quoi petit déjeuner de le prendre.

Soir

A la suite du goûter, l'enfant est invité à regagner un espace ouvert, qui soit à l'intérieur ou à l'extérieur.

Les enfants aussi sont invités à progressivement ranger les jouets ou le matériel pour faciliter leur départ des lors que leurs parents arrivent. Le parent doit se présenter à l'accueil auprès de la personne de l'équipe référente de l'accueil sur la journée. La personne référente accueil reproduit le même schéma que le matin en double pointant l'heure de départ. A la suite, le parent peut alors aller chercher son enfant ou bien, un animateur prévient l'enfant de l'arrivée de son parent afin qu'il puisse se préparer.

C'est à ce moment que l'enfant a la possibilité de donner son ressenti général de la journée par le biais de 4 boîtes d'humeur. L'enfant est invité à déposer son étiquette prénom dans la boîte qui correspond à son ressenti général. L'animateur référent accueil a la possibilité d'insister auprès de l'enfant d'échanger sur son ressenti et la raison de son choix. Ce qui tente à permettre un ou des échanges avec les parents l'enfant avec l'équipe d'animation.

Les modalités d'évaluation du projet par l'enfant peuvent être changer en fonction de la période ou bien même par son intérêt.

Les temps d'accueils soir sont des moments privilégiés avec les familles. Ceux-ci leur permettent des échanges oraux de points de vue par rapport à l'accueil de l'enfant, mais aussi du sien. Ce qui permet d'instaurer et d'entretenir des liens de confiance entre équipe d'animation et famille.

Une collation peut être proposée le matin à l'enfant durant le temps d'accueil et/ou après avec l'ensemble du groupe. Cette collation vise à permettre à l'enfant qui n'aurait pas petit déjeuné chez lui, d'avoir quelque chose dans son ventre pour ne pas avoir faim en cour de matinée. La collation est composée généralement d'un produit laitier, d'un fruit et de céréale.

Les repas

La structure fait appel à la cuisine Convivio (www.convivio.fr) pour assurer la restauration du midi de l'accueil de loisirs les mercredis et les périodes vacances. Le repas est constitué de 5 composantes : entrée, plat principal, pain, laitage, dessert.

Les menus sont affichés à l'entrée de l'accueil de loisirs, mais aussi sur le Portail Famille. Il est possible pour les familles de s'informer via le QR-code sur le menu de la totalité des ingrédients utilisés dans l'élaboration du repas par le prestataire.

Les repas sont commandés la veille avant 12h00 par téléphone au prestataire. Il est privilégié de faire l'ensemble de la commande d'une semaine durant la semaine en amont et au besoin reprendre contact avec l'entreprise pour réadapter le nombre de commande. Il est possible de commander des repas adaptés au régime alimentaire de l'enfant (sans viande, sans porc, végétarien, etc.) sous la demande de la famille. Les enfants atteints d'allergie alimentaire, à

l'exclusion des maladies dont la mise en œuvre serait trop complexe, ont la possibilité de venir avec leur panier repas fourni par leur famille, sous réserve qu'un projet d'accueil individualisé (PAI) ait été formalisé, et dans les conditions précisées par ce dernier. Dans cette unique situation, le coût du repas pourra être déduit de la facturation.

Les repas sont généralement pris à 12h00. En amont de celui-ci, l'équipe pédagogique proposent aux enfants d'aider à mettre la table.

La salle au rez-de-chaussée ne pouvant pas accueillir plus d'une trentaine d'enfants, nous organisons 1 ou plusieurs services de repas.

L'organisation du temps du repas est explication par la fiche action en annexe.

Les goûter sont composés en fonction du menu de la semaine afin de respecter l'équilibre alimentaire et les besoins nutritifs des enfants. Le goûter est généralement composé de fruit, de laitage, de pain et de gâteaux. Il est privilégié de composer le menu des goûters avec des produits frais, artisanaux et le moins possible issus de l'industrie agroalimentaire.

En fonction des projets, il est possible que le repas soit préparé avec les enfants. Il est privilégié d'utiliser lors de la conception de ces repas, des produits frais et artisanaux. L'objectif est de créer le repas avec les enfants, mais aussi de faire découvrir de nouvelles saveurs et ainsi valoriser la diversification alimentaire des enfants (en particulier des plus petits).

L'équipe pédagogique est vigilante quant aux allergies alimentaires et au régime particulier de chacun. Elle veille à toujours agir dans l'intérêt de l'enfant, pour garantir sa sécurité, dans le respect de ses croyances. De plus, elle n'oblige pas l'enfant à manger ce qu'il n'aime pas, mais elle l'invite à goûter. Enfin, elle est vigilante aux quantités de nourriture prises par l'enfant pour garder un bon équilibre alimentaire.

Le directeur est garant du bon suivi sanitaire hygiène et du suivi des produits.

Ce suivi se traduit par :

- → La prise de température des frigos chaque jour à 7h30 et à 12h avant le service.
- → La prise de température des plats livrés dès leur arrivée par le prestataire (Convivio).
- → La prise de température des plats avant la mise en chauffe et avant le service aux enfants.
- → La prise d'échantillons de repas témoins dès lors qu'il y a une transformation des denrées.
- → La traçabilité des denrées des goûter
- → Le suivi de l'hygiène de la cuisine

Ces prises de température sont reportées sur des feuilles outils mensuels. Elles sont archivées avec les menus dans un classeur prévu à cet effet.

Si un repas est confectionné avec les enfants, les températures des plats sont prises avant le service et reportées sur un document de suivi. De même, un échantillon de chaque plat est pris et gardé en frigo durant une semaine.

De plus, la traçabilité de chaque aliment est registrée dans un livret annuel. Ce-qui doit permettre en cas de problématique, de retrouver la provenance et les informations des produits.

Le temps de repos

Un temps de repos allongé est proposé chaque jour à l'enfant **Crapiot** après le temps du repas.

Après s'être dépenser à l'extérieur, l'enfant est invité à faire le calme pendant une petite demi-heure pour se reposer de la demi-journée déjà passée et reprendre de l'énergie afin de bien terminer la journée. Accompagné de ses animateurs, l'enfant monte à l'étage déposer ses affaires, récupère son doudou et passe aux toilettes, pour ensuite aller à son lit attribué sur la semaine.

En début de semaine, les animateurs préparent pour chaque enfant un lit qu'il lui est attribué. Le lit sera accompagné d'un drap house, d'une couverture et d'une étiquette au nom de l'enfant placé au-dessus ou sur le côté du lit pour lui permettre de le retrouver. Cela permet aussi aux animateurs de retrouver le lit de l'enfant en fonction de la présence ou non durant la semaine, mais aussi pour ne pas attribuer le lit à un autre enfant.

Ce temps est généralement accompagné de lecture d'histoire, de l'écoute de musiques calmes et de lumières.

Après une demi-heure de repos, l'enfant qui ne dort pas peu rejoindre un espace d'activité, tout en gardant une certaine transition calme.

L'enfant dormant peu se reposer. Il est réveillé par un animateur après 15h30, afin de permettre à l'enfant un réveil serein.

Il est proposé pour l'enfant un temps calme après le repas et le temps de transition à l'extérieur. Ce temps est là pour permettre à l'enfant de prendre un temps pour se recentrer, se reposer et permettre une transition adaptée à la reprise du temps d'activités de l'après-midi.

L'enfant peut durant ce temps se poser à faire une activité silencieuse.

Il a la possibilité d'utiliser des jeux, des jouets et du matériels mis à sa disposition, mais tout en respectant le repos de chacun. En fonction des espaces disponibles, il possible de proposer un temps de repos pour les plus grands. De plus, il possible de proposer un temps d'activité en groupe mené par l'enfant ou bien par un animateur, mais toujours avec cette même consigne ; inciter le respect de chacun dans son rythme biologique.

L'ANIMATION

Comme indiqué dans les objectifs pédagogiques et dans les démarches pédagogiques à destination de l'enfant, l'équipe souhaite **proposer un accueil favorisant le bienêtre de l'enfant au travers de la sociabilisation, dans l'accompagnement de son développement sur le plan personnel et de proposer des instants de dépaysement de son quotidien tout en s'adapter à ses caractéristiques.**

Cela se traduit par la notion de choix au travers des activités. En effet, il est possible pour l'enfant de choisir ce qu'il souhaite faire durant son temps de loisirs. Il peut fédérer à une activité mise en place par l'équipe pédagogique ou bien proposer ce qu'il souhaite faire.

La notion de choix ne veut pas dire que l'enfant est décisionnaire du cadre et de l'ensemble de l'organisation de la journée. L'équipe pédagogique garantie le rythme de la journée et le cadre apporté. Elle est aussi là pour susciter l'envie de l'enfant en ce qui concerne la découverte de nouvelles choses, de proposer un choix varié d'activités et de mettre à la disposition de l'enfant les moyens pour les réaliser. Nous pouvons plutôt parler de choix guidés pour l'enfant par l'équipe d'animation.

L'enfant a la possibilité de choisir ce qu'il souhaite faire en fonction de ses envies et des espaces ouverts, qui soit intérieur ou extérieur. Du matériel lui est mis à disposition dans les différents meubles de rangement ouverts : jouets, jeux et matériels pédagogiques de première nécessité.

L'animation a une place primordiale dans le projet de la structure au travers de l'approche ludique et éducative. L'une des envies primordiales du projet est de susciter l'envie et la découverte pour l'enfant par l'ensemble des propositions d'animation, ou par les propositions d'activités de l'enfant, ou par les moyens mis à disposition (aménagement et matériels pédagogiques).

L'approche par la thématique

En fonction des projets, l'équipe pédagogique peut choisir une thématique pour 1 ou plusieurs semaines, qui soit pour les vacances ou une période entre période de vacances. L'imaginaire ne doit être une contrainte pour les animateurs et encore moins pour les enfants. Il doit être au service des animations. C'est un plus permettant d'atteindre un objectif de dépaysement et de créer de l'envie et de l'intérêt chez les enfants.

Les temps d'animations

Les temps d'animations sont organisés dans la journée de manière à s'adapter au mieux au rythme de l'enfant. Il est fait le choix d'intervertir régulièrement entre les propositions d'activités de l'équipe d'animation et les propositions d'activité de l'enfant. Cela tente de permettre à l'enfant de ne pas être constamment sollicité par les temps d'activités de l'équipe d'animation.

Afin de répondre aux objectifs généraux visant à **Permettre à l'enfant de s'évader de son quotidien**, l'équipe d'animation laissera une grande part de liberté dans le choix et la façon de vivre les activités.

Il semble effectivement plus approprié que les enfants soient acteurs de leurs temps de vacances et de loisirs, en partant du principe que les activités doivent être débattues, construites et équilibrées (au sens culturel, sportif, récréatif, etc.).

Il est donc demandé aux animateurs de faire des propositions mais aussi de prendre en compte les remarques et suggestions des enfants, pendant les temps formels (réunions avec les enfants) ou les moments plus informels (temps libre, temps calme, temps des repas).

De ce fait, lors de rassemblement d'enfants, par exemple : **« Quoi de neuf ? »**, les enfants se réunissent par groupe d'âge, afin qu'ils discutent de leurs envies, en proposant des idées d'activités. Les plannings d'activités communiquées aux familles peuvent se voir modifier au profit de la mise en place d'activités proposées pour les enfants.

Dans l'organisation des temps d'animation dans le quotidien de l'accueil de loisirs, il faut dissocier 2 possibilités, soit des temps d'activités proposés par l'équipe d'animation ou soit le temps d'activités dit « Autonome » pour l'enfant.

L'animateur se fait force de proposition en présentant des activités variées et sensibilisés, tentant de créer de l'intérêt chez l'enfant. Certains animateurs peuvent être amenés à être volontairement volants, si un nombre important d'enfants ne souhaitent participer à l'activité.

Les enfants ont alors sur chaque temps d'activité le choix entre : adhérer à une activité préparée en amont par un animateur ou rejoindre les espaces autonomes.

De plus, les enfants sont libres de circuler à tout moment dans ces espaces d'activité définis pour leur groupe. Un enfant peut très bien partir d'une activité pour y revenir. Cependant, il sera important de responsabiliser l'enfant sur le rangement de l'espace qu'il quitte (afin de le laisser libre, propre et fonctionnel pour les autres) et en informant l'animateur de son choix.

C'est l'enfant qui est force de proposition. Il réalise son projet de manière autonome, seul ou en groupe. L'animateur peut l'accompagner dans sa réalisation par l'apport de moyens ou de

méthodes.

L'équipe pédagogique est toujours garante du cadre de ce temps. Elle veille à impulser un élan dans la rencontre interpersonnel et l'esprit de coopération.

→ Accompagner l'enfant
→ Accompagner les enfants collectivement (sociabilisation, coopération et solidarité)
→ Être à l'écoute et dans l'échange avec l'enfant
→ Jouer avec l'enfant, le faire jouer, lui donner à jouer et le laisser jouer.
→ Être garants du respect des règles de vie
→ Prendre du recul pour mieux comprendre l'enfant et adapter ses approches

Les temps forts

Les grandes animations

L'épique pédagogique proposera régulièrement des grandes animations avec un imaginaire et un intérêt éducatif.

Il existe de nombreuses formes de grandes animations :

- Chasses au trésor
- Jeux de piste
- Olympiade, spectacles
- Jeux télévisés
- Jeux d'aventure
- Balade contée
- Créatifs
- Scientifiques
- Etc.

Il existe aussi des types de grandes animations : COMPETITIFS ET COOPERATIFS.

Ces « Grands jeux » seront généralement mise en place sur une demi-journée à l'ensemble des enfants de la structure (sauf exceptions). Il est possible de créer un fil rouge sur une journée ou quelques jours pour aboutir à cette action.

L'équipe se forcera de travailler sur des propositions diversifiées et de qualités.

Afin de concevoir ces projets, des groupes de travail d'animateurs seront mises en place en amont des vacances dans le but de répartir le mieux possible la préparation.

Les sorties

L'équipe pédagogique reste attentive aux envies des enfants afin de proposer des sorties adaptées.

L'équipe ne ferme pas la porte pour une sortie de consommation, tant qu'elle rentre dans un projet, et surtout qu'elle est cohérente avec les envies des jeunes et des enfants.

D'un point de vue budgétaire, l'équipe privilégie dans un premier temps les besoins sur l'accueil de loisirs, tel que du matériel pédagogique, créatif et sportif avant de pouvoir envisager les dépenses budgétaires sur une sortie.

De plus, les activités de pleine nature sont mises en avant.

Les activités accessoires (nuitées sous tentes / séjours)

L'équipe pédagogique peut proposer des nuitées sur l'accueil de loisirs lors des vacances scolaires. Le but étant pour les enfants de se retrouver pour passer une soirée entre eux et pour certains, d'avoir une première expérience hors du cocon familial. Ces nuitées sont rythmées par la réalisation du repas avec les enfants et par des veillées organisées par l'équipe d'animation. Cette activité est déclarée auprès de la DDCS en activité accessoire 2 semaines avant.

Il peut être demandé aux familles une participation financière supplémentaire correspondant aux repas (dîner et petit-déjeuner) et à une potentielle activité faisant appel à un prestataire.

Les inter-centres

Lors de vacances scolaires, il peut être proposé aux enfants des rencontres inter-centres autour de thèmes différents. Certaines rencontres peuvent être réservées à certaines tranches d'âge. Ces rencontres ont pour but de favoriser les échanges entre les différents centres participants, de dépayser les enfants sur des rassemblements à thème ainsi que d'avoir un point de repère important dans la semaine.

Les séjours de proximité

L'objectif général de cette action est de proposer aux enfants de vivre des vacances collectives hors du cadre familiale.

Les objectifs éducatifs suivants viennent le compléter :

- → Susciter la prise d'initiative des enfants
- → Permettre aux enfants de faire des rencontres
- → Permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités
- → Inscrire le développement durable dans nos séjours
- → Prendre en compte individuellement chaque enfant
- → Proposer des séjours en adéquation avec les ressources du territoire
- → Profiter de la vie en collectivité

Les séjours de proximité UFCV sont organisés et mis en œuvre par une coordination régionale composée de l'ensemble des directeurs normands. La coordination conçoit, organise et anime l'ensemble de ces séjours. Les séjours sont organisés dans un souci de continuité éducative qui se traduit par un lien constant entre les familles accueillies et les équipes.

Géographiquement parlant, les séjours sont implantés en fonction des thématiques choisies avec les enfants et en fonction des liens qui se créent avec les prestataires au fil des ans.

La programmation des séjours est connue chaque année en avril.

POUR ALLER PLUS LOIN…

La visite de la structure

Une visite de la structure et une rencontre avec l'équipe est possible en amont de la venue de l'enfant. L'idée est de proposé à l'enfant de se familiariser avec l'environnement de l'accueil de loisirs, qui soit la structure et l'aménagement, mais aussi l'équipe pédagogique.

C'est un moment propice pour le parent de poser des questions sur le fonctionnement de la structure et d'échanger sur les besoins et la personnalité de leur enfant.

Ces visites sont généralement organisées sur les mercredis durant les périodes scolaires.

Accueil personnalisé

L'Ufcv Normandie est signataire et membre du comité de suivi de la Charte Accueil Réussite. Ainsi, l'accueil de loisirs Intercommunal de Vierville-sur-Mer s'inscrit dans cette dynamique pour permettre l'accueil d'enfants avec des besoins particuliers.

Ce dispositif consiste à : « Permettre l'accueil de tous les jeunes sur des accueils de loisirs éducatifs en garantissant la continuité éducative. Les temps de vacances devraient être vécus par les enfants et les jeunes comme une étape un changement pour contribuer à leur évolution, pour grandir et pouvoir profiter de ce temps afin de peut-être se « montrer différemment ». Le référent de l'accueil est à l'écoute des familles, afin d'apporter la meilleure réponse pour l'accueil de leurs enfants.

A la demande des familles, un ou plusieurs temps de rencontre sont mis en place pour permettre d'échanger sur les besoins et les aménagements à apporter lors de la venue de l'enfants sur l'accueil de loisirs.

Ces besoins et ces aménagements peuvent se traduire par :

→ Un accueil de l'enfant plus flexible (à la demi-journée, sans repas, une arrivée ou un départ en dehors de temps d'accueil).
→ Déterminer un espace où l'enfant peut se poser seul pour se calmer, se reposer
→ Par la mise en place d'outils pour instaurer des repères plus concrets dans le temps
→ Par la mise en place d'outils de communication (entre l'enfant et son référent, entre l'enfant et les autres enfants).
→ Dans l'accompagnement au quotidien (accompagnement durant la prise des repas, dans les besoins, etc.)

L'aménagement de la structure

L'accueil de loisirs est organisé sur 2 niveaux représentant 200m² de superficie.

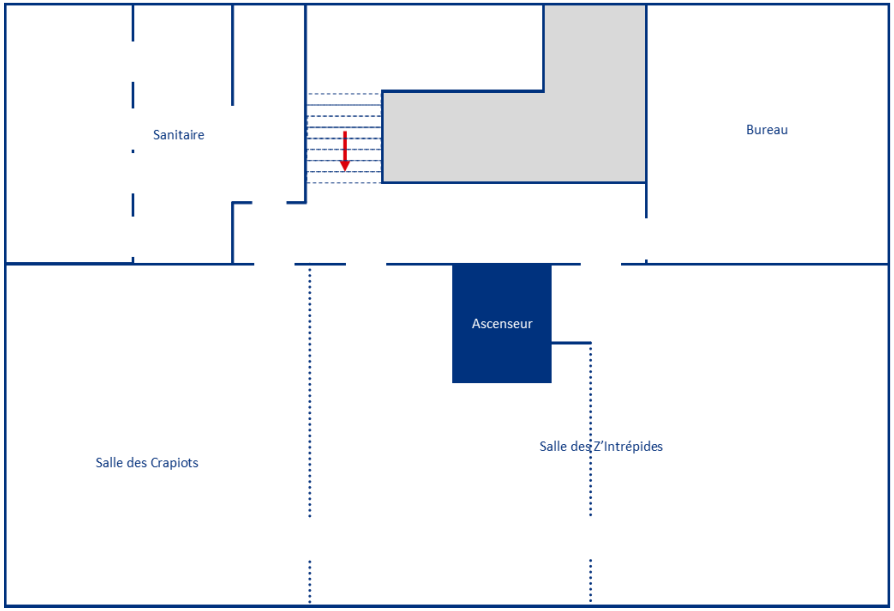

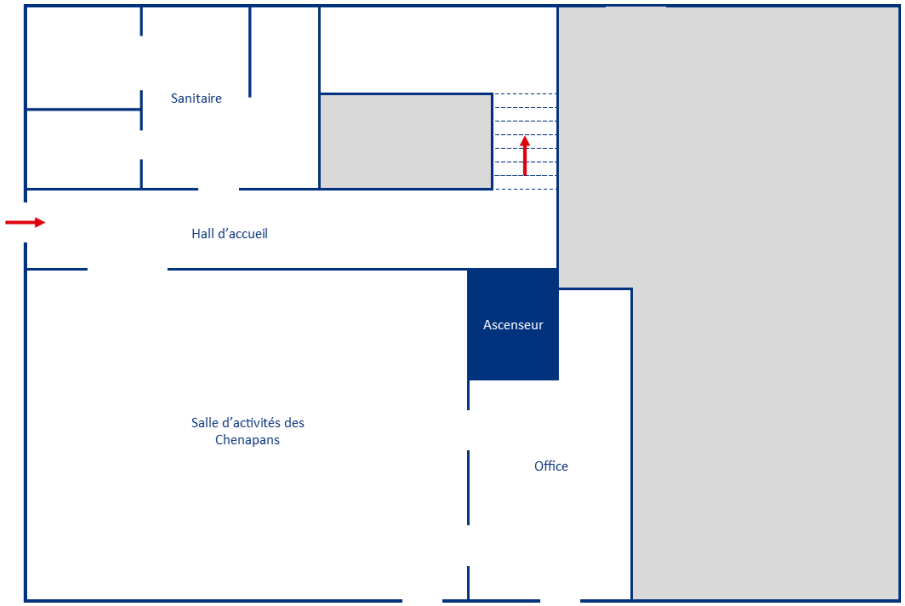

Chaque groupe d'enfants (les **Crapiots**, les **Z'Intrépides** et les **Chenapans**) dispose d'une salle qu'il leur est dédiée. Par le contexte sanitaire actuel, il est important que chaque groupe puisse évoluer indépendamment dans son espace afin de limiter le brassement.

Il est possible pour l'enfant d'aller aux toilettes seules. L'enfant a seulement besoin de l'indiquer. L'équipe pédagogique est garante de la sécurité de l'enfant et doit rester vigilant des flux dans cet espace.

Comme indiqué dans les objectifs pédagogiques ci-dessus, l'aménagement tente de permettre à l'enfant d'évoluer le plus sereinement possible par le biais de l'adaptation des différents espaces. Cela se traduit par les différentes propositions d'espaces de jeux, d'activités et de calme.

L'aménagement doit permettre à l'enfant de remettre à sa place chaque chose qu'il peut utiliser dans son quotidien. Il est mis à sa disposition différents meubles et boîtes d'activités ou jeux, afin qu'il utilise ce qu'il a besoin et ce qu'il souhaite.

Afin de permettre une autonomie plus grande pour l'enfant, le mobilier placé dans les salles est adapté au groupe d'âge d'enfants. Dans les sanitaires, des marchepieds sont placés devant les vasques, afin de permettre au plus petit d'atteindre les robinets et les distributeurs de produits d'hygiène. Cela tente de permettre à l'enfant d'y accéder seul et en toute sécurité.

Il est nécessaire de réaménager certains espaces durant la journée, en particulier la salle des **Crapiots** (pour le temps de repos de l'après-midi), et si besoin l'ensemble des salles pour les repas.

Afin de permettre à l'enfant de mieux évoluer au sein de l'accueil de loisirs, mais aussi de lui permettre plus d'autonomie au quotidien, des pictogrammes symboliques sont placés dans des espaces stratégiques pour lui permettre de trouver et ranger le matériel, les jeux et ou jouets qui utilise.

L'outil pictogramme tente de permettre aussi à l'enfant de lui rappeler les bons réflexes du quotidien comme, tirer la chasse d'eau, éteindre le robinet, éteindre les lumières lorsque l'on sort d'une pièce vide et comment bien trier les déchets au quotidien.

Les espaces extérieurs

Les espaces extérieurs sont utilisés quotidiennement par les enfants et l'équipe pédagogique. Par le contexte sanitaire, les différents espaces sont répartis par zone pour permettre de séparer les groupes d'enfants et éviter le plus de brassement possible.

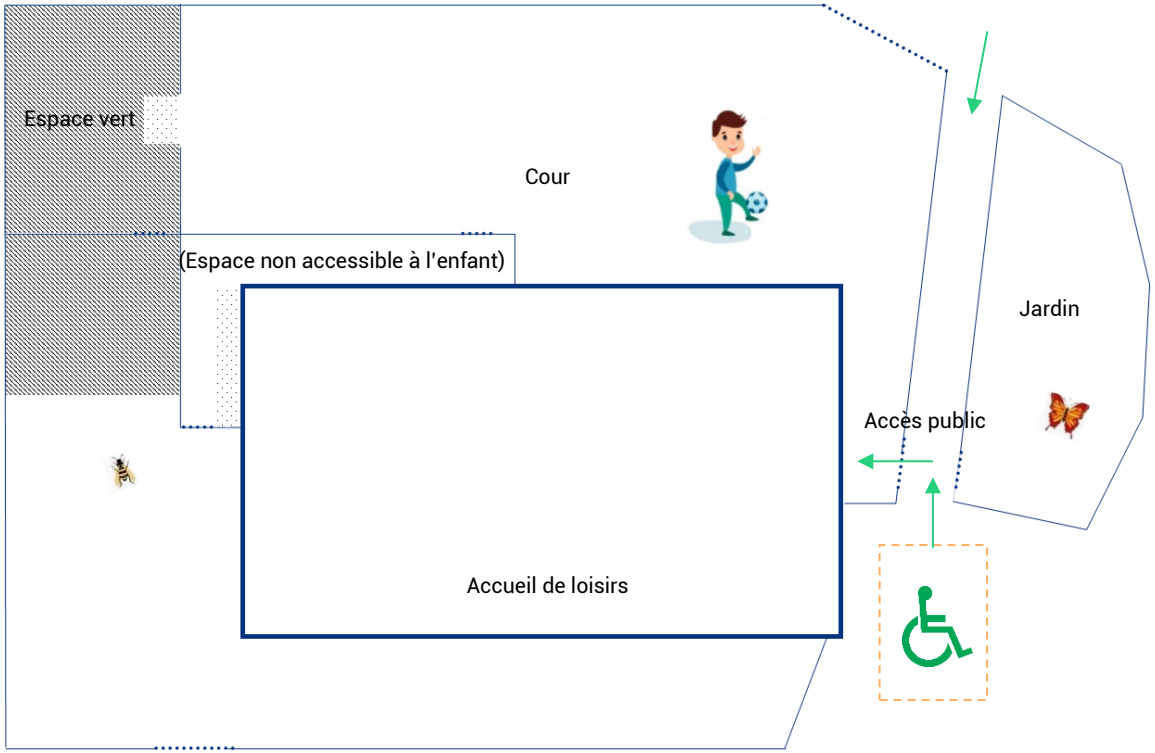

Il est mis à disposition des jeux et des jouets à l'enfant (ballons, cordes à sauter, buts, tracteurs et voiture, bac à patouille (terre ou sable).

Les espaces tentent d'être le mieux valoriser possible pour permettre une diversité des propositions de jeux et d'activités. Par exemple, l'espace jardin est travaillé de manière à proposer un petit potager, afin d'éveiller l'enfant au monde naturel qu'il l'entoure (la faune et la flore). Il est possible pour l'enfant d'arroser le jardin sur des temps indiqués dans la journée. Il peut aussi observer le monde des petites bêtes grâce à des loupes mises à sa disposition auprès de la cabane à insectes.

Quand le temps le permet, il est possible d'aménager un espace de repos sur l'herbe ou bien dans un tipi avec des coussins, des livres et des tapies.

L'accès au jardin est possible pour l'enfant, mais avec l'accompagnement et la présence d'un adulte.

Une place à l'abord de l'accueil de loisirs est strictement réservée pour une personne en situation d'handicape afin qu'elle puisse accéder facilement à la structure.

LE REGLEMENT INTERIEUR

L'ensemble **des modalités d'Inscriptions**, de **Réservations** et d'**Annulations** sont indiquées dans le règlement intérieur de la structure. Ce règlement est réédité chaque année scolaire.

Il est demandé aux familles de réadhérer chaque année à l'accueil de loisirs via le dossier S'inscrire.

La signature et la remise du dossier aux services de l'UFCV signifie le fait que les familles sont adhérentes aux règlements intérieurs et peuvent à la suite bénéficier du service.

Le règlement ainsi que le dossier S'inscrire sont disponible sur le site internet de l'accueil de loisirs ou bien directement auprès du directeur.

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe est essentiellement composée de volontaires en particulier sur les périodes des mercredis et des vacances. Il est important de créer une dynamique de travail positive en son sein, afin que chaque animateur puisse s'épanouir dans ses relations et son travail.

Le directeur se doit d'accompagner chaque animateur dans sa formation continue.

L'équipe d'animation est composée d'un directeur permanent et d'animateurs volontaires. Le directeur peut être renforcé d'un directeur adjoint sur les vacances d'été, en particulier sur le mois de juillet.

L'équipe pédagogique est composée d'animateurs BAFA au minimum de 50%, stagiaires BAFA au maximum de 50% ou animateurs non diplômés au maximum de 20%. Afin de garantir une sécurité optimum et d'augmenter les possibilités pédagogiques, nous essayons d'avoir un animateur pour 10 enfants.

Leurs rôles

Le rôle du directeur

- → Mettre en œuvre le bon fonctionnement de l'accueil en prenant en compte les directives données par l'organisateur (projet associatif et éducatif)
- → Être garant du projet pédagogique et de sa mise en œuvre
- → Être garant du bon suivi de la comptabilité et du budget
- → Recruter l'équipe d'animation
- → Accompagner et évaluer les stagiaires
- → Manager, appuyer et évaluer l'équipe d'animation
- → Assurer aux publics et à l'équipe d'animation une sécurité physique, morale et affective
- → Préparer l'accueil des publics
- → Communiquer aux familles les informations importantes
- → Evaluer le projet de l'accueil

Le rôle du directeur-adjoint

- → Appuyer le directeur dans ses missions
- → Être garant du projet pédagogique et de sa mise en œuvre
- → Accompagner et évaluer les stagiaires
- → Manager, appuyer et évaluer l'équipe d'animation
- → Assurer aux publics et à l'équipe d'animation une sécurité physique, morale et affective
- → Préparer l'accueil des publics
- → Accompagner l'enfant dans son quotidien
- → Communiquer aux familles les informations importantes
- → Evaluer le projet de l'accueil

Le rôle de l'animateur

- → Assurer à l'enfant une sécurité physique, morale et affective
- → Être garant du projet pédagogique et de sa mise en œuvre
- → Former une équipe dynamique dans laquelle chacun peut travailler et s'épanouir
- → Préparer et mettre en place des activités
- → Être responsable de l'image de la structure
- → Être responsable de groupe d'enfant
- → Être en capacité de régler des conflits
- → Être dans une relation d'entraide et d'échange avec l'équipe
- → Informer l'équipe de direction de problématiques rencontrées
- → Accompagner l'enfant dans son quotidien
- → Permettre à l'enfant de s'épanouir

A l'accueil de chaque nouvel animateur, une fiche outil de présentation de l'accueil lui est donnée, afin qu'il prenne connaissance de son rôle et du cadre d'organisation de l'accueil.

La préparation

L'équipe bénéficie d'au moins d'une journée de préparation avant chaque période de vacances scolaires, afin de pouvoir s'investir dans la préparation du projet des vacances. Ces réunions permettent à l'équipe d'animation de réinterroger le projet et son organisation. Ces temps de préparation permettent la mise en place de temps de formation ou de restitution de contenues liés à la règlementation en ACM, à la connaissance de l'enfant et à des outils/méthodes pédagogiques.

Ces réunions permettent aussi à l'équipe de faire connaissance, tout en tentant de créer une ambiance de travail positive. Ces temps de préparation doivent permettre d'organiser au mieux le fonctionnement de l'accueil durant la période, en terme pédagogique, d'organisation et de propositions d'activités. L'équipe pédagogique tente de préparer une programmation d'activités cohérentes.

L'accompagnement et la formation continue de l'équipe

Durant les périodes de vacances scolaires, l'équipe pédagogique se réunit à la suite de la journée 1 à 2 fois dans la semaine. Ces temps doivent permettre à l'équipe de faire un point sur le fonctionnement de l'accueil (déroulement de la journée, propositions d'activités, besoins matériels ou problématiques quelconques). Elles peuvent aussi permettre à l'équipe de préparer des temps forts.

En fin de période de vacances, un temps d'évaluation et de bilan de la période des vacances est mis en place, afin de verbaliser au mieux avec l'équipe les points forts et faibles des vacances. De plus, cette évaluation est accompagnée d'un bilan individuel sous format papier.

Suivant les courants d'éducation populaires, pour nous, un animateur se forme tout au long de sa vie. Les animateurs disposent tous de moments de retour sur leurs pratiques afin qu'ils puissent continuer à progresser dans leurs savoirs, leurs savoirs faire et leur relationnel.

Des temps sont programmés mais peuvent aussi être demandés par les animateurs ou par l'équipe de direction, si l'un ou l'autre en ressent le besoin.

A la fin de chaque période, un bilan est établi permettant à l'animateur de se situer.

Un espace ressource est mis en place dans le bureau de direction pour permettre à chaque animateur d'aller chercher les informations qui lui manqueraient.

L'équipe de direction reste vigilante à l'accompagnement des animateurs stagiaires BAFA afin de

les appuyer vers la réussite de leur stage pratique.

Avant le stage, un entretien permet de faire un bref retour sur sa formation initiale afin d'établir avec lui des objectifs concrètement réalisables, basés sur le non négociable et sur les désirs de formation du stagiaire.

Pendant le stage, nous organisons un suivi du stagiaire en étant présents sur le terrain et en liant le stagiaire à un animateur référent qui peut être convié aux rencontres avec l'équipe de direction. De plus, une rencontre est définie tous les mardis soir, afin que l'équipe de direction puisse connaître son ressenti et suivre ses évolutions. Cet accompagnement peut être appuyé par un outil de suivi.

L'équipe d'animation s'engage à se montrer la plus présente possible pour le suivi du stagiaire, même hors temps de rencontre prévue. L'équipe de direction favorise la découverte de toutes les tranches d'âge, l'approche et la mise en place d'activités variées pour que le stagiaire ressorte avec une expérience la plus diversifiée possible.

En fin de stage, le stagiaire rencontre l'équipe de direction afin de faire un retour sur son stage et d'évaluer si les objectifs définis en début de stage ont été réalisés. L'équipe de direction traduit son travail en une appréciation validant ou non son stage pratique.

LA COMMUNICATION

Il est important de régulièrement mettre à jour le Portail Famille pour une communication des informations de l'accueil de loisirs.

Portail Famille : https://portail-animation.ufcv.fr/accueil-loisirs-vierville-sur-mer/

Les familles peuvent y trouver le dossier d'inscription, le règlement intérieur, le projet pédagogique et la programmation des différentes périodes d'ouverture.

De même, les familles peuvent prendre connaissance de ces diverses informations et documents sur le site internet de la collectivité via l'ongle de l'accueil de loisirs de Vierville-sur-Mer : https://isigny-omaha-intercom.fr/vie-quotidienne/accueils-de-loisirs-mineurs/

Durant l'année 2023, l'équipe permanente travaille sur le développement de moyen de communication en direction des publics, en particulier des familles fréquentant à l'année la structure. Ce développement vise à restituer les actions mises en place auprès des enfants.

Nous proposons aux familles une visite des locaux, en période d'ouverture si possible, permettant à chacun de passer avec ses enfants pour découvrir l'accueil de loisirs et rencontrer l'équipe pédagogique. Ces visites sont privilégiées durant les mercredis afin que les familles et en particulier l'enfant puisse avoir une première approche de la structure. Ce temps sera aussi propice aux échanges administratifs (inscriptions et autres…) avec l'équipe de direction.

L'EVALUATION

L'évaluation du projet pédagogique s'effectue à plusieurs moments :

→ Lors de sa conception avec l'équipe d'animation qui y apporte des remarques afin de l'améliorer.

→ Durant l'accueil, grâce à la mise en application du projet nous permettant de tirer des conclusions en temps réel. Un point est fait durant les réunions ou en temps informel. Suite à ces constats, des rectifications sont apportées et mises en place.

→ Tous les jours par les enfants qui pourront partager leur satisfaction (vote) en fin de journée sur le lieu de l'accueil.

→ Il est possible pour les familles et les partenaires de donner leurs avis sur des temps formels et/ou informels.

→ Tous les jours, les animateurs remplissent une feuille bilan permettant d'évaluer la satisfaction des enfants ainsi que la réussite ou non des moyens dans l'atteinte des objectifs pédagogiques.
→ A la fin de la période estivale ou bien en fin d'année, un bilan est soumis aux familles sous la forme d'un questionnaire de satisfaction.
→ Des évaluations sont soumises à l'ensemble de l'équipe d'animation en fin de chaque période importante.

CONTACT :

Guillaume HARDELAY

Référent animation enfance – Directeur de l'accueil de loisirs Intercommunal

Rue des écoles, 14710 – VIERVILLE-SUR-MER

Mail : guillaume.hardela@ufcv.fr

Téléphone : 06 84 53 15 44

ANNEXE…

Fiche action : Organisation du repas

Objectifs :

- Permettre à l'enfant de se responsabiliser au sein d'un collectif
- Faire participer l'enfant à la vie quotidienne de l'accueil
- Accompagner l'enfant dans le dialogue avec les autres pour consentir à une décision commune.

Intention éducative :

L'idée de cette organisation est de permettre aux enfants de se responsabiliser dans la vie quotidienne au sein d'un collectif. Mais aussi de leur donner la possibilité de s'organiser de façon à réguler leur temps de repas (par table). De plus, les groupes d'enfants peuvent réguler leurs temps de repas en fonction de leur rythme. C'est-à-dire, que si une table a terminé un plat et que l'organisation du repas le permet, la table peut passer au plat suivant. De même, si une table d'enfants a terminé de manger, mais aussi a débarrassé et nettoyé. Elle peut alors avec l'accord des animateurs, regagner un espace ouvert.

L'organisation (Z'intrépides/Chenapans) :

En début de repas, les enfants s'organisent par table et se répartissent les différentes tâches de façon égalitaire et réfléchi.

Ces tâches sont : (1 par tâche)

→ (Mettre la table)
→ Aller chercher et redéposer les plats (entrée, plat, laitage et dessert)
→ Aller cherche le pain et l'eau (couper le pain, s'il n'y en a plus)
→ Débarrasser la table
→ Nettoyer la table

De plus, un animateur peut lui aussi prendre une de ses tâches.

A la suite, un animateur fera un point avec la table d'enfant pour réidentifier « qui fait quoi ? ».

Une fois valider, l'animateur donne son accord pour le début du repas de cette table.

Si une bonne répartition n'est pas trouvée entre les enfants, l'animateur est là pour raisonner l'organiser de table. Il peut aussi dispatcher les tâches en cas d'incohérence.

Le repas peut commencer et suivre cette démarche jusqu'à la fin.

En détails…

Les enfants sont organisées par table de 6 au maximum

2 chariots sont positionnés à l'entrée et à la sortie de la cuisine.

Celui à la sortie (gauche) ; les enfants y trouvent les plats à récupérer.

Celui à l'entrée (droite) : les enfants y déposent les plats pris, la vaisselles sales, mais aussi ils y trouvent les lavettes pour nettoyer leur table.

Un meuble pour le pain et l'eau se trouve entre les 2 portes.

L'organisation (Crapiots)

En début de repas les enfants avec les animateurs s'organisent par table.
Les tâches du repas se répartissent tout au long du repas avec les enfants.
Les enfants peuvent être plusieurs à réaliser les tâches, comme par exemple : 1 pour chaque plats,1 pour chaque type de chose à débarrasser…
Les animateurs sont davantage dans l'accompagnement dans la réalisation des tâches en montrant (techniques).

Rôle de l'animateur :

- Participer à l'organisation
- Accompagner les enfants dans la répartition (s'interroger sur la répartition des tâches).
- Accompagner l'enfant à réaliser les tâches (expliquer et montrer)
- (Re)donner les consignes
- Réguler l'ambiance et le respect de chacun

Les vigilances :

- Que la répartition des tâches ne se passent pas par un jeu
- Que la répartition des tâches soit respecter au long du repas
- Que la prise du repas ne soit pas prise trop rapidement. Les enfants ont la possibilité de rythmer leur repas. Mais cela ne doit pas être au détriment du besoin de manger et boire, pour prendre des forces.